

DOSSIER DE CANDIDATURE CERTIFICATION TRANSFORMATION DIGITALE

Réussissez la transformation digitale de votre organisation

> RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Mademoiselle

Madame (1)

Monsieur

NOM : **Prénom** :

(1) Nom de jeune fille :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Portable :

Email :

(ATTENTION LES CONVOCATIONS SONT ENVOYÉES PAR MAIL)

Date de naissance : Lieu de Naissance : Dépt:

Nationalité :

N° Sécurité sociale : _ _ _ _ _

Profession :

Société :

Comment avez-vous connu l'ENOES : Presse Internet Salons/congrès ANECS
 Autre :

> PRISE EN CHARGE

Individuelle

Entreprise / cabinet

O.P.C.O. (Subrogation de paiement)

OUI NON

CPF ou Plan de

Formation

AUCUN CHANGEMENT DE PRISE EN CHARGE APRÈS FACTURATION NE SERA ACCEPTÉ.

> ENTREPRISE / CABINET

Raison Sociale :

Statut : SARL SAS SA Autre :

N° de SIRET : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ NAF : _ _ _ _ _

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Site internet :

Email société :

Nom du responsable du service formation :

Ligne directe :

Email :

 Si adresse de facturation différente, merci de bien vouloir communiquer les coordonnées exactes :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

> ORGANISME PAYEUR

Organisme :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Nom du chargé de dossier :

Email :

Téléphone : Fax :

JOINDRE LA PHOTOCOPIE DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE FAITE À L'ORGANISME PAYEUR.

> PROGRAMME

- **Module 1 : Élaborer la stratégie digitale et le plan d'actions pour adapter l'organisation**
- **Module 2 : Utiliser et choisir les outils, méthodes et logiciels utiles à la transformation digitale du marché**
- **Module 3 : Communiquer et commercialiser une offre renouvelée auprès des clients intégrant la transformation digitale**

> CALENDRIER

DURÉE DE LA CERTIFICATION : 70 HEURES, SOIT 10 JOURS

- 3 jours en octobre 2020
- 2 jours en novembre 2020
- 2 jours en décembre 2020
- 3 jours en janvier 2021

> TARIFS

Prix de la formation

2800 € HT

(frais d'inscription et de dossier compris)

Prix journée

280 € HT / Jour

> MODALITÉS DE RÈGLEMENT

> Pour une prise en charge individuelle :

Règlement à l'inscription (Membre de l'Anecs ou du CJEC, une remise de 10 % vous sera accordée sur simple envoi de la photocopie de votre carte adhérent - remises non cumulatives)

> Pour une prise en charge par la société :


Règlement à l'inscription obligatoire + cachet et signature de l'entreprise sur la fiche d'inscription

> Pour une prise en charge par un organisme payeur :

Versement d'un chèque de 50 % du montant de la formation. Ce chèque sera encaissé à réception et remboursé par virement lors du paiement de la formation par l'organisme payeur (merci de joindre un RIB à ce dossier). Si à l'issue de la formation l'ENOES n'est pas en possession de l'accord de prise en charge, le solde de la formation sera facturé à l'entreprise.

AUCUNE INSCRIPTION ENVOYÉE PAR FAX OU MAIL NE SERA PRISE EN COMPTE.
LE DOSSIER DOIT ÊTRE ENVOYÉ PAR COURRIER ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation intervenant moins de 15 jours avant la date du module retenu.

 Pour toute annulation d'inscription, la somme forfaitaire de 50€ restera dûe (frais de gestion du dossier)

Date et signature de l'inscrit

Date, cachet et signature de l'entreprise